



**Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole
Monsieur Jean-Luc Bertoglio
Directeur Général des Services
Le Pharo
58, Boulevard Charles Liron
13007 - Marseille**

Réf. : 070909 EVE CUM 030

Lettre envoyée par bordereau EVE CUM 0137 MER

Fos sur Mer, le 07 septembre 2009

Objet : CTM MARSEILLE - Application de l'arrêté du 22 avril 2008

Monsieur,

Après de longues discussions en interne et avec la DRIRE, nous avons conclu que l'arrêté ministériel du 22 avril 2008 (arrêté compostage) est bien d'application dans le cadre du CTM Marseille.

La DRIRE vient de nous confirmer après consultation du ministère :

«L'esprit de l'arrêté du 22 avril 2008 sur le compostage est qu'il ne concerne que le procédé de compostage caractérisé et non pas l'entreposage de digestat en sortie de méthanisation dont l'objectif est de faire disparaître les conditions anaérobies et non pas de produire un véritable compost. Si cette phase de repos post digestion est longue et s'accompagne de montée en température et de retournements, on peut alors considérer qu'il s'agit de compostage, surtout si le digestat est mélangé à un substrat fermentescible : on passe alors réellement à du compostage. Dans le cas du process EveRé, il apparaît donc que le séchage de l'unité de méthanisation entre dans le champ d'application de l'AM du 22/04/08 en tant qu'installation existante. Il convient donc de régulariser rapidement la situation administrative en transmettant au Préfet (merci de nous envoyer une copie) l'étude technico-économique applicables aux installations existantes (dont le délai était fixé à mai 2009).»

Comme conséquence de cette communication, nous vous informons que nous sommes en train de contacter les services de la DRIRE pour finaliser cette étude.

Comme déjà communiqué auprès de vos services, si vous ne pouvez pas nous accompagner, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de nos avancements et des conséquences que la procédure pourrait avoir sur le projet actuel.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur Bertoglio, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Luis de la Parte'.

Luis de la Parte
Directeur Général EveRé